

Alger le Jeudi 23 Octobre 2003

COMMUNIQUE



Dans le cadre de l'appel à la concurrence en vue de l'attribution d'une 3^{ème} licence de téléphonie cellulaire de norme GSM en Algérie (Phase de Pré-qualification) lancé le 29 Septembre 2003, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) a reçu dix (10) dossiers de pré-qualification.

Après instruction et évaluation des dossiers de pré-qualification, l'ARPT a pré-qualifié pour la deuxième phase (« Phase d'Offres ») les huit (8) sociétés suivantes par ordre de dépôt des dossiers de pré-qualification :

1. Wataniya Telecom (Koweït)
2. Turkcell (Turquie)
3. MTN (Afrique du Sud)
4. Orange (France)
5. Telefonica Moviles (Espagne)
6. Maroc Telecom (Maroc)
7. Deutsche Telekom / Detecon (Allemagne)
8. MTC (Koweït).

**Autorite de Régulation de la
Poste et des Télécommunications**